



RÈGLEMENT INTÉRIEUR 2022-2023

En cochant la case adéquate du formulaire d'inscription, je déclare avoir lu et accepter le règlement intérieur ci-dessous

Veillez lire le règlement jusqu'à la fin afin d'accéder au lien qui vous permettra de vous inscrire s'il vous plaît, merci.

Article 1. Validité d'inscription

L'inscription n'est valide qu'après réception de la fiche d'inscription remplie dans laquelle le pratiquant a coché avoir lu et accepté le règlement intérieur, et s'engager à fournir le questionnaire santé de la fédération.

Dans le cas où un événement dans le courant de l'année ne vous permet plus de pratiquer les activités proposées par l'association, il pourra être demandé un remboursement sur présentation d'un justificatif.

Article 2. Inscription définitive

L'inscription n'est définitive qu'après la réception du paiement complet.

Article 3. Adhésion et affiliation

Le pratiquant s'inscrit pour une saison de séances. Il est affilié à la fédération "Sports pour tous" et adhère à Bouge Ta Vie ! pour l'année académique

Article 4. Disponibilité par séance

L'abonnement à l'année peut être utilisé plusieurs fois par semaine dans les limites des places disponibles. Pour des raisons de sécurité afin que les pratiquants puissent évoluer dans de bonnes conditions, voici ci-dessous la disponibilité pour chaque séance :

Séance	Capacité (# personnes)
Renfo	20
Samba	25
Stretch'n Fine	25
Zumba® fitness	54
Zumba® Kids CM1 – 6ème	24
Zumba® Kids CP – CE2	20

Article 5. Dates

Les séances débuteront le 12 septembre 2022 et se termineront le 7 juillet 2023.

Article 6. Période des animations

Les animateurs bénévoles ne sont pas tenus d'assurer leurs séances pendant les vacances scolaires de la zone académique de Grenoble dont dépend l'association. En fonction des créneaux accordés par la mairie, les éventuelles séances sur ces périodes de vacances seront communiquées une semaine avant.

Article 7. Agenda hebdomadaire des animations

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
18:30 - 19:00			Zumba Kids Minions avec Kelly		18H45 Zumba Kids avec Hélène
19:00 - 19:30	Zumba Fitness avec Stéphanie				
19:30 - 20:00			Zumba Fitness avec Delphine	Zumba Fitness avec Delphine	19H45 Zumba Fitness Steph/Delph
20:00 - 20:30	Renfo avec Rico				
20:30 - 21:00			Samba avec Delphine	Stretch'n Fine avec Delphine	
21:00 - 21:30					
21:30 - 22:00					

Article 8. Attestation de non contre-indication à la pratique d'une activité sportive

La Fédération a décidé de mettre fin à l'obligation de fournir un certificat médical de "non contre-indication" à la pratique sportive pour les majeurs ayant une pratique de loisir, et ce, afin de faciliter l'accès à la pratique sportive.

Pour la rentrée 2022, la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive ne sera plus obligatoire dans les Clubs Sports pour Tous.

Ce que disent les décrets

- **Pour les majeurs** : Suite à l'adoption définitive par l'Assemblée nationale de la proposition de loi du 2 mars 2022 visant à démocratiser le Sport, l'accès aux clubs sportifs par les pratiquants est facilité en **supprimant l'obligation de présenter un certificat médical pour les majeurs** et en confiant aux commissions médicales des fédérations sportives le soin de définir les conditions dans lesquelles la présentation du certificat médical est exigée pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence.
- **Pour les mineurs** : Depuis le décret du 7 mai 2021, **le certificat médical n'est plus nécessaire, pour les mineurs**, pour l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive. Le responsable légal du mineur doit remplir avec lui le questionnaire de santé. Si toutes les réponses sont négatives, le responsable légal doit compléter et fournir l'attestation au Club.
- La sécurité avant tout. Si nos animateurs diplômés ont les compétences pour assurer la sécurité des pratiques, nous recommandons néanmoins à nos adhérents de prendre l'avis de leur médecin traitant ou de s'assurer via le questionnaire de santé qu'il n'y a pas d'obstacle à la pratique de l'activité choisie.
- Lien du questionnaire santé (majeurs) : <https://www.sportspourtous.org/medias/fichiers/questionnaire%20medical%20v2%20personnalisable.pdf>
- Lien du questionnaire santé (mineurs) : https://www.sportspourtous.org/medias/FFSPT-QS-Sportifs-mineures_INT.pdf
- Attention enfants : [https://www.sportspourtous.org/medias/FFSPT-Attestation-QS%20\(1\).pdf](https://www.sportspourtous.org/medias/FFSPT-Attestation-QS%20(1).pdf)

Article 9. Tarifs pratiqués

Activités	Montant	Commentaires
Adhésion simple sans activité sportive	12.00 €	
Renfo	100.00 €	Donne accès aussi à la Samba et au Stretch'n Fine
Samba	100.00 €	Donne accès aussi au Renfo, et Stretch'n Fine
Stretch'n Fine	100.00 €	Donne accès au Renfo et à la Samba
Zumba® Fitness Adultes*	200.00 €	Donne accès à toutes les activités autant de fois que l'on veut par semaine (sauf Zumba® Kids)
Zumba® Kids CP - CE2	100.00 €	
Zumba® Kids CM1 - 6ème	100.00€	
Famille 1	250.00 €	1 adulte + 1 enfant
Famille 2	150.00 €	2 enfants
Famille 3	300.00 €	1 adulte + 2 enfants
50 % de réduction pour les demandeurs d'emploi, étudiants et les > 65 ans	- 50%	Présentation d'un justificatif de situation obligatoire (attestation P.E, carte étudiant...)

*** Les adolescents (12/16 ans) peuvent participer aux séances adultes à la condition qu'un de leurs parents participe aussi.**

Les montants pour accéder aux activités comprennent l'affiliation à la fédération Sports pour Tous et l'adhésion à Bouge Ta Vie !

Article 10. Paiement des séances

Les séances se paient en début de période, carte bancaire (CB) directement sur le site, possibilité de payer en 1, 2 ou 3 fois en cliquant sur le simulateur de paiement.

Si le règlement de votre adhésion n'est pas possible par carte bancaire, merci de contacter le secrétariat à contact@bougetavie.org

Article 11. Vos données personnelles

Nous nous engageons à ne pas diffuser vos coordonnées à des fins de prospection commerciale.

Article 12. Photographies et vidéos – Respect de la vie privée – droits d’auteurs

Afin de protéger la vie privée de chacun, aucun film, aucune photo ne seront pris sans l'accord des participants au préalable sauf évènement public. Aucune diffusion sur le WEB ou réseaux sociaux ne sera autorisée sans accord.

Enfin, les enchaînements chorégraphiques restent la propriété des animatrices et de Zumba LLC le cas échéant

Article 13. Pratique

L'équipe d'animateurs qui vous encadre tout au long de l'année n'est composée que de bénévoles qui feront de leur mieux pour vous apporter ce que vous êtes venus chercher au sein de notre association.

Pour votre bien être, nous vous conseillons d'emporter une bouteille d'eau et une serviette à chaque séance.

Il est obligatoire de porter des baskets dédiées à l'activité et à l'usage de la salle de danse, **à semelles non marquantes**, propres. Le cas échéant, l'accès à la salle de danse pourra vous être refusé par le personnel du gymnase.

Des tapis de sol seront nécessaires pour la pratique des activités de Renfo, Samba et de Stretch'n Fine.

Pour des raisons d'hygiène, le port du tee-shirt(ou débardeur) est obligatoire pour les enfants et les adultes.

Article 14. Responsabilité

Je m'engage à respecter les règles de sécurité et toutes les règles s'appliquant aux activités de Renfo, de Samba, de Stretch'n Fine, de Zumba® Ado, de Zumba® Kids et de Zumba® Fitness, ainsi qu'à respecter les consignes des organisateurs et/ou des propriétaires des salles.

Je certifie que je suis assuré(e) au titre de ma responsabilité civile vis-à-vis des tiers et des dommages corporels et incorporels que je pourrais leur causer lors la pratique du Renfo, Samba, Stretch'n Fine, de Zumba® Kids et de Zumba® Fitness.

Je reconnais avoir pris connaissance de tous les risques liés à la pratique du Renfo, Samba, Stretch'n Fine, Zumba® Kids et de Zumba® Fitness.

Je reconnais m'être assuré(e) en répondant au questionnaire santé ou en consultant un médecin préalablement à mon inscription et de pas faire l'objet de contre-indication médicale de nature à m'empêcher de pratiquer le Renfo, Samba, Stretch'n Fine, Zumba® Kids et la Zumba® Fitness.

Il est de ma seule responsabilité de veiller à mes biens et aux biens d'autrui, je ne pourrai tenir responsable en cas de perte, vol ou bris de mes biens, l'association Bouge Ta Vie ! ni les propriétaires des salles. Ceci s'applique également lors des soirées privées proposées par Bouge Ta Vie !.

Je m'engage également à faire preuve de respect et de courtoisie envers les animateurs, les adhérents. Le bureau pourra être informé d'un conflit éventuel et sera médiateur si cela s'avère nécessaire. Le bureau se réserve le droit d'exclure de l'association et sans remboursement tout adhérent qui ne respecte pas ses engagements après avertissement.

Et je m'engage aussi à respecter l'équipement des autres et le matériel présent dans les salles.

Un règlement dédié aux enfants a été élaboré. Il leur est demandé de le co-signer.

Si je suis parent d'un enfant participant à une activité Zumba® Kids, je m'engage à le respecter et à le faire respecter par mon enfant.

Article 15. Décharge de responsabilité

Je déclare dégager de toutes responsabilités en cas d'accident de quelque nature que ce soit ou de dommages sans aucune exception ni réserves liés à l'entraînement à la pratique du Renfo, Samba, Stretch'n Fine, Zumba® Kids et de Zumba® Fitness, l'association Bouge Ta Vie !, ainsi que tout invité, collaborateur ou tiers.

Je dégage en conséquence, en ma qualité de pratiquant de cette activité ou spectateur, l'association Bouge Ta Vie !, les membres de son équipe ou invités, de toutes responsabilités, en cas d'accident de quelque nature qu'il soit, et renonce à tout recours contre l'association Bouge Ta Vie !, les membres de son équipe ou invités.

Article 16. Dispositions relatives à la crise sanitaire

Les dispositions liées à la crise sanitaire concernant la Covid ne sont, à ce jour (août 2022), plus applicables. L'association pourrait être amenée à modifier les conditions d'accès à la salle de danse et au gymnase si jamais un décret préfectoral nous y oblige en cas de nouvelle crise sanitaire.

Inscriptions :

Si vous êtes en accord avec notre règlement, vous pouvez cliquer sur lien ci-dessous :

<https://bougetavie.s2.yapla.com/fr/espace-membres>